Ziglôbitha,
Revue des Arts, Linguistique, Littérature & Civilisations
Université Peleforo Gon Coulibaly - Korhogo

Analyse des caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population du département d'Adiaké (Côte d'Ivoire)

Eby Joseph BOSSON
Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody-Abidjan
ebybosson@yahoo.fr
&
Akissi Béatrice KOUADIO
Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody-Abidjan
kbea04@yahoo.fr

Résumé : La présente recherche se fixe pour objectif d'analyser les caractéristiques démographique et socio-économique de la population du département d'Adiaké. La méthodologie de collecte des données s'est reposée essentiellement sur une exploitation des données de population issues des résultats des recensements exhaustifs qu'a connue la Côte d'Ivoire en l'occurrence le RGP de 1975 et les RGPH de 1988, 1998 et 2014. Il ressort de l'analyse un déséquilibre des sexes en faveur des hommes. Plus de 40% de la population ont moins de 15 ans. La population se répartit entre les religions chrétienne (46,95%) et musulmane (36,47%). 46,5% n'ont jamais fréquenté l'école, la moitié des scolarisés n'ayant que le niveau primaire. Les Bétibé (Ehotilés) sont mis en minorité sur leur espace de vie. Les non ivoiriens représentent 38,76% de la population. On enregistre 61,24% d'ivoiriens dont 65% d'Akan. 37% des actifs exercent dans le secteur primaire et 48,7% dans le secteur tertiaire dominé par les activités informelles. Le bois de chauffe est utilisé par deux tiers des ménages comme combustible et 37,77% évacuent les excrétas dans la nature. Plus de 61,54% des ménages évacuent les ordures et les eaux usées dans la nature. 68,47% des ménages sont raccordés au réseau de la CIE. Le téléphone cellulaire est le bien d'équipement le plus présent dans les ménages (88% des ménages). Il est suivi du poste téléviseur et de la radio (45% chacun). La quasi-totalité des chefs de ménage (97%) ne disposent pas d'ordinateur et seulement 2% ont une connexion internet.
Mots-clés : caractéristique démographique, socio-économique, population, Adiaké, Côte d'Ivoire

Abstract: The objective of this research is to analyse the demographic and socio-economic characteristics of the population of the department of Adiaké. The data collection methodology was based essentially on the use of population data from the results of the exhaustive censuses that Côte d'Ivoire has undergone, namely the RGP of 1975 and the RGPH of 1988, 1998 and 2014. The analysis reveals a gender imbalance in favour of men. More than 40% of the population is under 15 years old. The population is divided between the Christian (46.95%) and Muslim (36.47%) religions. 46.5% have never been to school, with half of those attending only primary school. The Bétibé (Ehotilés) are in the minority in their living space. Non-Ivorians represent 38.76% of the population. 61.24% of the population are Ivorians, 65% of whom are Akan. 37% of the active population work in the primary sector and 48.7% in the tertiary sector, which is dominated by informal activities. Firewood is used as fuel by two-thirds of households and 37.77% dispose of excreta in the open. More than 61.54% of households dispose of rubbish and wastewater in the open. 68.47%

of households are connected to the CIE network. Cellular phones are the most common household equipment (88% of households). It is followed by the television set and the radio (45% each). Almost all heads of household (97%) do not have a computer and only 2% have an internet connection.
Keywords: demographic characteristics, socio-economic, population, Adiaké, Côte d'Ivoire

Introduction

La population, tout en étant une réalité arithmétique, constamment changeante, est une abstraction géographique. Son étude tient une place privilégiée en géographie. Au cœur des interactions qui construisent les espaces, la population est perçue comme le moteur des transformations qui donnent une signification au contenu social et économique des territoires (CAPDEV, 2019, p. 5).

Les évolutions démographiques ont en effet des répercussions dans les divers domaines de la société, notamment sur les secteurs socioéconomiques. Tous les gouvernants sont unanimes : connaître la population est un impératif pour une gestion saine et efficiente du territoire. C'est pourquoi la prise en compte des variables démographiques est l'un des éléments majeurs dans l'élaboration des différents programmes de développement et de planification. Le but est de favoriser un développement harmonieux et cohérent de l'ensemble du pays et d'assurer une gestion rationnelle des ressources humaines et infrastructurelles seule gage susceptible de garantir le mieux-être de la population.

Dans le département d'Adiaké (espace ethnoculturel Bétibé (Ehotilé)) (figure 1), l'essor économique lié à la production cacaoyère et à la disponibilité foncière y a drainé un important flux de population allochtones et étrangères dans les années 1970 qui, à long terme a impacté l'accroissement naturel et la charge démographique (K. Essan, 1986, p. 94). En outre, les crises successives que la Côte d'Ivoire a connue depuis 1999, particulièrement celle de septembre 2002, ont eu pour conséquences des déplacements de personnes dans cet espace à forte croissance démographique.

En effet, la population est passée de 25 177 habitants en 1975 pour atteindre 83547 habitants en 2014 soit un taux de progression de 3,16%. La population a plus que doublé en moins de 40 ans. Le département est ainsi devenu un pôle attractif et enregistre une des densités les plus importantes au niveau national. En 2014, la densité de la population se chiffrait à 97 habitants au km^2 contre 70,3 habitants au km^2 au niveau national.

La concentration de la population dans cet espace nécessite une attention particulière des pouvoirs publics au vu des répercussions que cela pourrait avoir dans les divers domaines de la société, notamment sur les secteurs socioéconomiques et le foncier.

Il importe donc de disposer d'une connaissance précise de la distribution spatiale de la population et des caractéristiques socioéconomiques et démographiques de la population du département d'Adiaké dans le but de cerner les mutations démographiques intervenues dans l'espace Bétibé et d'identifier les défis à relever en matière de développement économique et social et l'amélioration du bien-être des individus.

1. Données et méthodes

La présente recherche se fixe pour objectif d'analyser les caractéristiques démographique et socio-économique de la population du département d'Adiaké. Afin d'atteindre cet objectif, nous avons eu recours à la recherche documentaire et à l'exploitation de données statistiques.

Les sources documentaires émanent des rapports, ouvrages et articles traitant de la relation entre population et développement. La bibliographie nous donne une vue synoptique des documents utilisés à cet effet.

Les données statistiques relatives à la population proviennent essentiellement de l'Institut National de la Statistique (INS), structure en charge de la production de données sociodémographiques en Côte d'Ivoire. Elles sont issues du Recensement Général de la Population (RGP) de 1975 et du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1988, 1998 et 2014.

Pour une meilleure exploitation des données du recensement, nous avons procédé par les moyens les plus rudimentaires de la statistique descriptive au calcul de somme et de moyenne arithmétique. C'est en procédant de la sorte que nous avons pu obtenir les groupes d'âges, les moyennes et les différents taux d'accroissement moyen annuel etc.

Compte tenu du nombre relativement important des unités observées et des variables étudiées, nous avons eu recours à l'outil informatique via des logiciels spécialisés dans le traitement de données notamment les logiciels Excel et Word de Microsoft version 2010. Ces programmes nous ont permis d'élaborer les divers tableaux contenus dans cet article.

Les informations obtenues après traitement des données nous ont permis de structurer ce travail en deux parties. La première analyse la dynamique de la population et la seconde traite de la structure de la population. Les critères de décomposition retenus sont le sexe, l'âge, la nationalité ou l'ethnie, le type d'activité, la religion, le niveau d'instruction, le mode d'éclairage, le mode d'approvisionnement en eau, le mode de cuisson, le mode d'évacuation des eaux usées et la possession d'équipement.

2. Une croissance démographique encore rapide malgré un ralentissement récent

A l'observation des données démographiques issues du tableau 1 ci-dessous, nous constatons que le département d'Adiaké a maintenu son poids démographique dans l'ensemble ivoirien malgré un Taux d'Accroissement Moyen Annuel (TAMA) évoluant en dent de scie.

Le poids démographique est resté sensiblement le même sur les différents intervalles intercensitaires soit 0,37% de la population nationale. Le TAMA évoluant en dent de scie, nous analysons dans cette sous partie, la croissance de la population sur les intervalles intercensitaires 1975-1988 ; 1988-1998 et de 1998-2014 pour déceler les facteurs qui sous-tendent cette situation.

2.1. Evolution de la population de 1975 à 1988

Les données du tableau 1 font remarquer que le taux d'accroissement du département au cours de la période 1975-1988 est de 3,46%. Ce taux est inférieur au TAMA national qui se chiffrait à 3,8% à cette période. Selon la classification par sous-préfecture, c'est la sous-préfecture d'Assinie Mafia avec 5,51%, qui enregistre le taux de croissance le plus élevé. Elle est suivie d'Etueboué 3,09% et d'Adiaké 3,03%. Quoique inférieur au taux national, les taux de croissance enregistrés dans le département au cours de cette période intercensitaire restent élevés.

Figure 1 : localisation du département d'Adiaké en Côte d'Ivoire

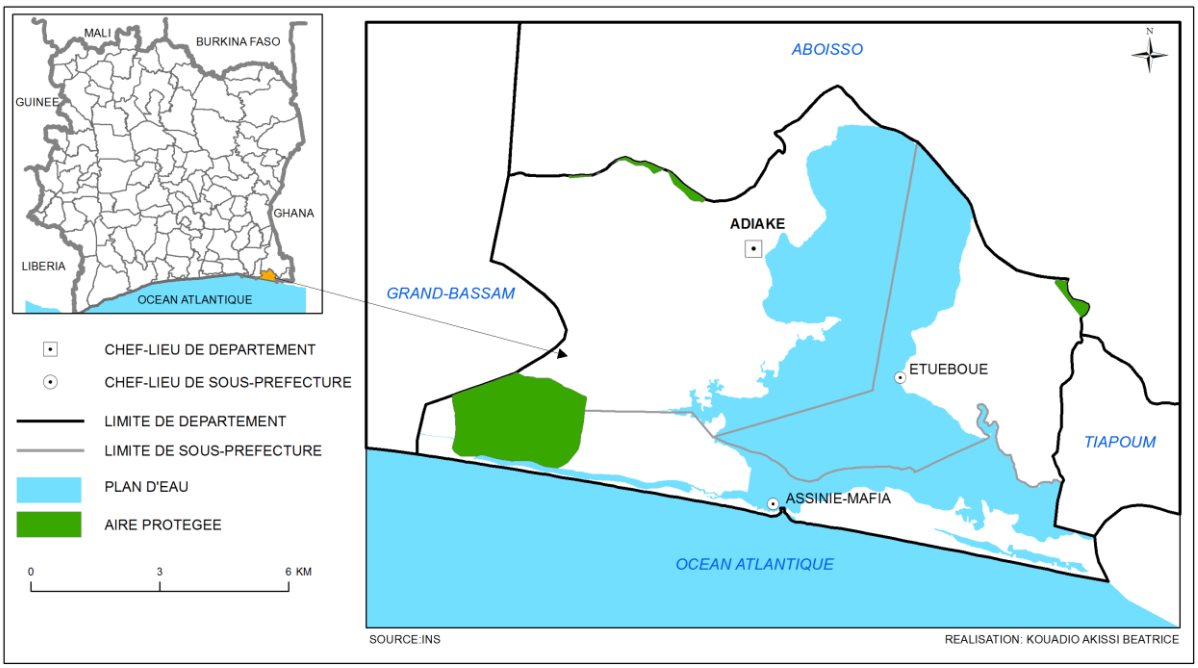

Ils sont dus à l'expansion de l'économie de plantation forestière dominée par le binôme café cacao (K. Essan, 1986, p. 100). Cette expansion de l'économie a été favorisée par l'apport en travail d'une main d'œuvre allochtone notamment Baoulé et étrangère constituée en grande partie de Burkinabés et de Ghanéens (K. Essan, 1986, P. 101).

En somme pendant cette période le département présentait des avantages pour tous ceux qui étaient à la recherche de fortune. Il va donc accueillir toute sorte de migrants : les Ivoiriens des autres régions et les étrangers issus pour la plupart des pays limitrophes. Cette immigration a fortement contribué à l'accroissement de la population rurale.

2.2. Evolution de la population de 1988 à 1998

Si le taux de croissance du département entre 1975 et 1988 est de 3,46% ; on note que celui de 1988-1998 a augmenté. Il est passé à 4,2% et est même supérieur au taux national qui se chiffrait à 3,57%. Pendant que le taux d'accroissement de la sous-préfecture d'Assinie Mafia connait une baisse sensible (5,51% à 2,76%), la sous-préfecture d'Adiaké et d'Etuéboué enregistrent une augmentation de leur taux d'accroissement moyen annuel passant de 3,03% à 4,89% pour Adiaké et de 3,09% à 3,68% pour Etuéboué.

L'augmentation des taux enregistrés sur la période intercensitaire témoigne une fois de plus de l'immigration de la population allochtone et allogène dans le département (A. Assemien, 2002, p.103).

Tableau 1 : Evolution de la population de 1975 à 2014

sous-préfecture	**1975**	**1988**	**1998**	**2014**	**TAMA 1975-1988 (%)**	**TAMA 1988 - 1998 (%)**	**TAMA 1998-2014 (%)**	**TAMA 1975-2014 (%)**
Adiaké	14567	21470	34614	44257	3,03	4,89	1,55	2,89
Assinie-Mafia	3702	7438	9762	16721	5,51	2,76	3,42	3,94
Etuéboué	6908	10264	14736	22569	3,09	3,68	2,70	3,08
Total	25177	39172	59112	83547	3,46	4,2	2,18	3,12
poids démographique en Côte d'Ivoire	0,37%	0,36%	0,38%	0,37				
Effectif national	6709600	10815700	15366672	22 671 331	3,8	3,57	2,46	3,16

Source : RGP 1975, RGPH, 1988, 1998, 2014

2.3. Evolution de la population de 1998 à 2014

A l'observation des données démographiques issues du tableau 1ci-dessus, l'on constate que le Taux d'Accroissement Moyen Annuel (TAMA) du département connait une baisse entre 1998 et 2014. Le TAMA du département est en effet passé de 4,2% entre 1988-1998 à 2,18% sur l'intervalle intercensitaire 1998-2014. L'analyse par sous-préfecture nous indique que le Taux d'Accroissement Moyen Annuel (TAMA) a connu une baisse dans les départements d'Adiaké et d'Etueboué alors que nous enregistrons un regain démographique dans la sous-préfecture d'Assinie Mafia.

Malgré cette baisse tendancielle du TAMA observée entre l'intervalle intercensitaire (1998-2014), l'effectif de la population n'a cessé d'augmenter. La population a doublé une première fois en 23 ans en passant de 25177 habitants en 1975 à 59112 en 1998. Si le taux de croissance de 2,18% se maintient, la population connaitra un second doublement en 33 ans soit en 2031.

Cette situation provient d'une baisse de la mortalité qui se conjugue avec le maintien d'un taux de fécondité élevée, taux qui se situe à 4,8 enfants par femme en âge de procréer selon l'EDS-MICS (2012, p. 74), et d'une forte immigration nationale et internationale (B. Zanou et *al.*, 2001, p. 2).

En effet, le département d'Adiaké, fut la première zone d'économie de plantation (K. Mafou, 2012, p. 77). Cet espace a été le champ d'expérimentation de l'économie de plantation et le premier foyer de diffusion des innovations et de la diversification des cultures. A ce titre, il a bénéficié des opérations agricoles de grandes envergures telles que la réalisation des plantations industrielles d'Assinie. Pour la réalisation de ces plantations, le département a bénéficié de l'apport en travail d'une main d'œuvre allochtone et étrangère en provenance des savanes du nord de la Côte d'Ivoire et des pays de la CEDEAO ce qui a eu pour corollaire une croissance rapide de la population rurale (K. Essan, 1986, p. 101).

3. structure de la population du département d'Adiaké

La structure de la population sera analysée à travers le sexe, l'âge, la nationalité ou l'ethnie, le type d'activité, la religion, le niveau d'instruction, le mode d'éclairage, le mode d'approvisionnement en eau, le mode de cuisson, le mode d'évacuation des eaux usées et la possession d'équipement.

3.1. Une population départementale extrêmement jeune

Le tableau ci-dessous dresse des proportions par grands groupes d'âges de 0 à 14 ans, de 15 à 59 ans et de 60 ans et plus par sous-préfecture dans le département d'Adiaké.

Nous constatons que la population du département est jeune. En effet selon le RGPH de 2014, les moins de 15 ans représentent 42,28% de la population

départementale, proportion légèrement supérieure à la moyenne nationale qui se situe à 41,82%. Au niveau des sous-préfectures, Adiaké compte 41,82% de jeunes, à Assinie Mafia la proportion de jeunes se situe à 40,35% quand Etueboué affiche 44,62% de jeunes.

Au niveau des adultes, il est à remarquer que le pourcentage départemental (53,98%) est légèrement inférieur à la moyenne nationale qui se chiffre à 54,13%. La répartition de la proportion des adultes par sous-préfecture nous donne de constater que la sous-préfecture d'Adiaké affiche une proportion de 54,65% d'adultes, Assinie Mafia 55,75% et Etuéboué 51,40%. Si les proportions d'adultes dans les sous-préfectures d'Adiaké et d'Assinie sont supérieures à la proportion nationale, on note que celle d'Etuéboué est en deçà de la moyenne nationale.

Concernant les personnes du troisième âge l'on note que la proportion départementale (3,72%) est inférieure à la moyenne nationale qui se situe à 3,94%. La distribution de la population du troisième âge au niveau sous-préfectoral nous donne de constater que 3,53% de la population d'Adiaké a 60 ans et plus. A Assinie Mafia, on enregistre 3,90% de personnes du troisième âge quand à Etuéboué l'on note 3,98% de personnes âgées de 60 ans et plus.

Tableau 2 : Répartition de la population du département d'Adiaké par groupe d'âge en 2014

Groupe d'âge	0-14 ans	15-59 ans	60 ans et plus	Total
Adiaké	18507	24186	1564	44257
Assinie-Mafia	6747	9322	652	16721
Etueboué	10071	11599	899	22569
Total	35325	45107	3115	83547

Source : INS, RGPH, 2014

A l'analyse des différents groupes d'âge, l'on constate que les jeunes sont majoritaires. Cette extrême jeunesse de la population atteste d'une natalité et d'une fécondité élevée dans le département.

En effet, l'EDS-MICS (2012, p. 74) fixe le taux de fécondité de la région à 4,8 enfants par femme en âge de procréer. Cette population à majorité jeune fait peser des charges démographiques sur les dépenses publiques et familiales et constitue un problème majeur pour le développement humain (E. Bosson, 2012, p. 167); un problème au niveau des besoins sociaux que sont l'éducation et la santé. Les investissements démographiques seront beaucoup plus importants que les investissements productifs, et cela entravera le processus de croissance et de développement.

A titre d'exemple, du fait de la dynamique démographique, les Dépenses Totales de Santé (DTS) ont augmenté plus rapidement que le Produit Intérieur Brut (PIB) au Djibouti, au Lesotho et en Sierra Leone où pour une croissance moyenne du PIB de 2% entre 1995 et 2014, l'on a enregistré en moyenne des dépenses totales de santé de 11% sur la même période (Banque Mondiale et OMS, 2016, p. 6).

3.2. Un déséquilibre numérique entre les sexes en faveur des hommes

La répartition de la population selon le sexe (Tableau 3) montre une prédominance du sexe masculin et ce, dans toutes les sous-préfectures. On enregistre pour l'ensemble du département 42 882 hommes pour 40 665 soit un rapport de masculinité de 105,45 hommes pour 100 femmes.

On note que deux sous-préfectures ont leur rapport de masculinité inférieure à la moyenne départementale. Il s'agit de la sous-préfecture d'Adiaké qui enregistre 104,7 hommes pour 100 femmes et celle d'Etuéboué qui affiche un rapport de masculinité de 103,9 hommes pour 100 femmes. Seule la sous-préfecture d'Assinie Mafia enregistre un rapport de masculinité supérieur à la moyenne départementale soit 109,8 hommes pour 100 femmes.

Tableau 3 : répartition de la population du département d'Adiaké par sous-préfecture selon le sexe

sous-préfecture	Homme	Femme	Total	RM(%)
Adiaké	22 632	21 625	44 257	104,7
Assinie Mafia	8 750	7 971	16 721	109,8
Etueboué	11 500	11 069	22 569	103,9
total	42 882	40 665	83 547	105,45

Source : INS, RGPH, 2014

La dominance de l'effectif masculin peut trouver son explication au plan économique. En effet, le département d'Adiaké a connu une expansion économique due au développement de l'économie de plantation (K. Essan, 1986, p. 101). Vu ces potentialités économiques, le département attirait et continue d'attirer les populations des autres départements notamment la population allochtone issue des savanes du Nord et celle des pays frontaliers (K. Mafou, 2012, p. 167).

Or généralement, ce sont les hommes qui migrent d'abord seuls, le temps de s'intégrer dans le milieu d'accueil ; c'est par la suite qu'ils font venir leur famille (B. Zanou et *al.*, 2001, p. 83). C'est la raison fondamentale qui explique le fort taux du sexe ratio qui est de 105,45% c'est-à-dire qu'il y a environ 106 hommes pour 100 femmes.

Au plan économique les données mobilisées indiquent que 37% de la population active exerce dans le secteur primaire, 12% dans le secteur secondaire et 48,7% dans le secteur tertiaire. Cette structure économique de la population où plus de 37% de la population active exerce dans le secteur agricole peut entrainer des problèmes liés au foncier en ce sens que les autochtones Bétibé sont mis en minorité sur leur espace de vie.

3.3. Des autochtones Bétibé (Ehotilé) mis en minorité sur leur espace de vie

En 2014, la population ivoirienne du département d'Adiaké était estimée à 51166 habitants soit 61,24% de la population départementale. Cette population est d'origine géographique diverse. Les autochtones Bétibé (Ehotilé) représentent 2151 habitants soit 4,20% de la population ivoirienne du département et 6,44% des Akan.

On remarque que les Ehotilé sont mis en minorité sur leur espace de vie. Leur effectif est inférieur à la population allochtone baoulé et sénoufo qui représente respectivement 4964 et 5897 habitants soit 9,70% et 11,52% de la population ivoirienne du département.

La répartition par grand groupe ethnique indique que les Akan avec un effectif de 33263 soit 65,01% sont les plus nombreux de la population ivoirienne. Ils sont suivis des mandé du Nord avec un effectif de 7230 soit 14,13%. Viennent ensuite les Gur avec 6753 soit 13,20%, des Krou 1876 soit 3,66%. Les sans précisions et les naturalisés sont faiblement représentés. Ils totalisent respectivement 542 soit 1,06% et 761 habitants soit 1,48% de la population ivoirienne du département (tableau 4).

Les non ivoiriens constituent 38,75% de la population départementale. Ce sont pour la plupart des ressortissants de l'espace CEDEAO. Les Burkinabè sont les plus nombreux. Ils affichent un effectif de 13213 habitants soit 40,80% de la population étrangère du département. Ils sont suivis des ghanéens 28,15% de la population étrangère et des Togolais 17,04% de la population étrangère du département.

Tableau 4 : répartition de la population par sous-préfecture selon le groupe ethnique

Sous-préfecture	Akan	Krou	Mandé du Nord	Mandé du Sud	Voltaïque/ Gur	Naturalisés ivoiriens	Ivoiriens sans précision	Non ivoiriens	Total
Adiaké	17182	1297	4684	590	4219	756	536	14993	44257
Assinie-Mafia	7640	455	306	121	274	0	1	7924	16721
Etuéboué	8441	124	2240	30	2260	5	5	9464	22569
Total	33263	1876	7230	741	6753	761	542	32381	83547

Source : INS, RGPH, 2014

3.4. Des confessions religieuses dominées par le christianisme

Les religions rencontrées dans le département sont celles couramment pratiquées en Côte d'Ivoire. Il s'agit du christianisme de l'islam et de l'animisme. En 2014, 71860 personnes soit 86,01% de la population pratiquaient une religion. Cela montre bien que la religion occupe une place importante dans la vie des populations du département.

Les chrétiens constituent la frange de la population la plus importante avec un effectif de 39 229 personnes soit 46,95% de la population départementale. La classification par communauté chrétienne indique que les catholiques occupent la première place avec une proportion de 22,23% de la population et 47,33% des chrétiens. Ils sont suivis des évangéliques avec 18,86% de la population et 40,17% de l'ensemble des chrétiens, les autres chrétiens occupent la troisième place avec une population de 2395 personnes soit 2,86% de la population et 6,11% des chrétiens. Ceux-ci sont suivis des méthodistes avec 2,12%

de la population départementale et 4,52% de la population chrétienne ; des harristes 1,4% et enfin des Célestes avec 0,38% de la communauté chrétienne.

La religion musulmane occupe 36,46% de la population totale soit un effectif de 30468 personnes.

Quant aux animistes, ils constituent 0,98% de la population totale. Il est à noter que 13,98% de la population ne pratiquent aucune religion et 0,74% de la population n'a pas spécifiée sa religion. Les mêmes réalités s'observent au niveau de chaque sous-préfecture (tableau 5).

Tableau 5 : répartition de la population par sous-préfecture selon la religion en 2014

Religion	Adiaké	Assinie-Mafia	Etuéboué	total général
catholiques	9329	4754	4486	18569
Méthodistes	826	643	304	1773
Evangéliques	8463	4170	3124	15757
Célestes	124	17	10	151
Harristes	403	41	140	584
Autres Chrétiens	879	867	649	2395
Ensemble Chrétiens	20024	10492	8713	39229
Musulmans	18556	3274	8638	30468
Animistes	527	89	203	819
Autres religions	272	195	157	624
Sans religion	4242	2661	4784	11687

Source : INS, RGPH, 2014

3.5. Une population à majorité analphabète

L'observation du tableau 6 nous fait remarquer que les populations n'ayant aucun niveau d'instruction sont les plus nombreuses dans la population départementale. Elles représentent 31340 personnes soit 54,63% de la population. Après cette catégorie viennent le niveau primaire avec 21569 personnes soit 19,83% ; ensuite le niveau secondaire incluant le secondaire 1 (de la sixième à la classe de troisième), le secondaire 2 (de la seconde à la classe de terminale) et le secondaire technique comptabilisant 12570 individus soit 18,66 % et enfin le niveau supérieur avec un effectif de 1182 individus soit 1,75%.

S'agissant des non définis ils représentent un effectif de 681 soit 1,01% de la population départementale.

En 2014, on a noté que 35321 personnes ont fréquenté l'école. La répartition de la population ayant fréquenté l'école selon le niveau d'instruction nous donne de constater que le niveau primaire est dominant dans la population scolarisée. Il représente 61,06%, il est suivi du secondaire 1 avec 25,95%, du secondaire 2 avec 9,14%, du supérieur 3,34% et du secondaire technique 0,50%.

Tableau 6: Répartition de la population de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Aucun niveau	Primaire	Secondaire I	Secondaire II	Secondaire Technique	Supérieur	ND
Adiaké	15326	11581	5674	2227	106	796	588
Assinie-Mafia	6158	4286	2033	569	45	214	12
Etuéboué	9856	5702	1460	431	25	172	81
Total	**31 340**	**21 569**	**9 167**	**3 227**	**176**	**1 182**	**681**

Source : INS, RGPH, 2014

La répartition du niveau d'instruction par sous-préfecture indique que dans la sous-préfecture d'Adiaké 20384 personnes ont reçu une instruction. Parmi ceux-ci, on enregistre 56,81% ayant le niveau primaire, 39,28 % le niveau secondaire et 3,90% le niveau supérieur. On note une proportion de 42,22% de population sans instruction soit un effectif de 15326 personnes âgées de 6 ans et plus.

A Assinie Mafia, 59,96% ont le niveau primaire, 37,03% le niveau secondaire et 2,99% le niveau supérieur. Ici, les sans instructions représentent un effectif de 13251 personnes soit 46,2% de la population sous-préfectorale âgée de 6 ans et plus.

Dans la sous-préfecture d'Etuéboué, on enregistre 5702 personnes ayant le niveau primaire soit 73,19% de la population sous préfectorale ayant reçu une instruction, 24,59% ont le niveau secondaire et 2,20% le niveau supérieur. Les personnes sans instruction représentent 55,6% de la population sous-préfectorale âgée de 6 ans et plus.

Partant de ces proportions analysées, des constats peuvent être fait. Dans un premier temps, nous remarquons que l'écart entre les taux au primaire 73,19%, au secondaire 24,59 % et surtout au supérieur 2,20% est très frappant cela suppose que très peu d'élèves franchissent le cap de l'école primaire. Le faible taux du niveau supérieur 2,20% montre bien qu'il n'existe pas d'école supérieure dans le département.

3.6. Un tiers des ménages ne bénéficiant pas du courant électrique

En termes de mode d'éclairage, la torche, la lampe tempête, les panneaux solaires, les bois de chauffe, le groupe électrogène et le réseau électrique moderne sont les sources d'éclairage mise en évidence par le RGPH de 2014 (tableau 7).

On a observé que plus de 68,47% des ménages sont raccordés au réseau de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE). Le reste des ménages environ 31,53% utilisent d'autres modes pour l'éclairage. Ce taux est répartit comme suit : 20,02% ont recours à la torche, 8,76% aux lampes tempêtes, 1,84% au groupe électrogène, 0,69% au panneau solaire, 0,14% aux autres modes et enfin 0,06% au bois de chauffe.

Par rapport aux sous-préfectures, les proportions enregistrées varient d'une sous-préfecture à une autre. Ainsi, au niveau de l'électricité, on constate que la sous-préfecture d'Etuéboué enregistre la plus faible proportion de ménage utilisant l'électricité soit 35,20% de l'ensemble des ménages de la Sous-préfecture. Cela atteste que la majorité des localités de cette circonscription sont non électrifiées. En effet, sur les 18 localités que comptent la sous-préfecture d'Etuéboué seulement 8 sont électrifiées soit un taux de couverture de 44,44%.

La proportion la plus élevée s'observe dans la sous-préfecture d'Assinie-Mafia où 87,01% des ménages l'utilisent comme mode d'éclairage. Elle est suivie par la sous-préfecture d'Adiaké avec 72,94% des ménages utilisant le courant électrique.

Tableau 7 : Répartition des ménages par sous-préfecture selon le mode d'éclairage en 2014

Mode d'éclairage	Electricité (CIE)	Groupe électrogène	Panneau solaire	Lampe (à pétrole, à gaz, à huile)	Bois de chauffe	Torche	Autre	Nombre de ménages
Adiaké	6 060	34	41	1 069	4	1 084	16	8 308
Assinie-Mafia	3 899	141	3	200	3	234	1	4 481
Etuéboué	1 272	127	70	168	3	1 966	7	3 613
Total	11 231	302	114	1 437	10	3 284	24	16 402

Source : INS, RGPH, 2014

En ce qui concerne le second mode d'éclairage du département en l'occurrence la torche, on note qu'il est le principal mode d'éclairage dans la sous-préfecture d'Etuéboué avec 54,41% des ménages de la sous-préfecture. Elle est suivie par Adiaké et Assinie-Mafia avec respectivement 13,04% et 5,22% des ménages.

Le troisième mode d'éclairage du département notamment la lampe est utilisée par 12,87% des ménages de la sous-préfecture d'Adiaké, 4,46% des

ménages d'Assinie-Mafia et 4,64% des ménages d'Etuéboué. On constate que le groupe électrogène et le panneau solaire malgré leur apparition dans le département sont faiblement utilisés et ce, au niveau des différentes sous-préfectures.

En résumé, même si l'électricité est de plus en plus utilisée dans le département, beaucoup restent à faire car 15 localités rurales dont 10 dans la sous-préfecture d'Etuéboué sur les 49 que comptent le département ne sont pas encore connectées au réseau électrique. Cette situation est à la base de la forte utilisation de la torche et de la lampe comme principal mode d'éclairage dans la sous-préfecture d'Etuéboué.

3.7. Une crise de l'approvisionnement en eau potable dans le département

L'eau est source de vie mais aussi source de nombreuses maladies. C'est pourquoi nous mettons en exergue son mode d'approvisionnement afin de percevoir la proportion de la population qui consomme l'eau potable et celle qui consomme l'eau non protégée pour que des mesures d'hygiènes soient prises dans le département. Malgré les efforts des autorités politiques à mettre de l'eau potable à la disposition des populations, 37,42% des ménages continuent de consommer de l'eau non protégée par les règles d'hygiène.

Au regard du tableau 8 ci-dessous, on constate que 45,23% des ménages ont recours à l'eau provenant de la fourniture de la SODECI. Parmi les ménages utilisant ce mode d'approvisionnement, on observe que 15,35% se ravitaillent à l'extérieur de la cour, 64,05% ont recours à des robinets installés au sein de la concession et 20,59% bénéficient d'un raccordement d'adduction en eau installé dans leur logement.

L'usage du puits constitue le second mode d'approvisionnement en eau dans le département. Ce mode d'approvisionnement concerne 5247 ménages soit 31,99% de l'ensemble des ménages du département.

L'eau des pompes villageoises vient en 3eme position avec 17,35% des ménages. L'utilisation de l'eau de surface est relativement importante. En 2014, 821 ménages soit 5% de l'ensemble des ménages s'approvisionnaient en eau à partir des sources et des rivières.

Tableau 8 : Répartition des ménages par sous-préfecture selon le mode d'approvisionnement en eau en 2014

Sous-préfecture	Eau courante dans le logement	Eau courante dans la cour	Eau courante à l'extérieur	Pompe villageoise	Puits	Eau de surface	Autre	Total
Adiaké	1 004	3 016	474	2 186	1 236	382	10	8 308
Assinie-Mafia	392	1 212	396	93	2 323	12	53	4 481
Etuéboué	132	524	269	567	1 688	427	6	3 613
Total	1 528	4 752	1 139	2 846	5 247	821	69	16 402

Source : INS, RGPH, 2014

Au niveau des sous-préfectures, on observe que 19,6% des ménages d'Adiaké ne disposent pas de l'eau potable, à Assinie-Mafia et à Etuéboué, le taux est respectivement de 53,3% et 58,70%.

En somme, il est à retenir qu'un peu plus de la moitié des ménages de la sous-préfecture d'Assinie-Mafia et d'Etuéboué ont recours à des sources comportant des risques hygiéniques et sanitaires.

3.8. Le bois de chauffe, principal combustible des ménages

L'analyse des données du recensement de 2014 fait transparaitre que le bois de chauffe est le combustible le plus utilisé par les ménages, il représente le mode de cuisson de 62,15% des ménages. Le charbon de bois est le second combustible des ménages. Il est utilisé par 22,05% des ménages. Quand on combine les deux modes de cuisson, on observe que 84,2% des ménages utilisent le bois comme principal combustible pour la cuisson des aliments.

Le gaz butane est utilisé par 15,78% des ménages quand moins de 1% des ménages utilise l'électricité comme mode de cuisson des aliments (tableau 9). Au niveau des circonscriptions administratives, on note que quel que soit la sous-préfecture, le bois est utilisé par plus de 80% des ménages.

Tableau 9: Répartition des ménages par sous-préfecture selon le mode de cuisson en 2014

mode de cuisson	Bois de chauffe	Gaz	Charbon	Electricité	nombre de ménages
Adiaké	5364	1605	1339	0	8 308
Assinie-Mafia	1 765	826	1 890	0	4 481
Etuéboué	3066	158	388	1	3 613
total	10 195	2 589	3 617	1	1 602

Source : INS, RGPH, 2014

3.9. La nature, principal lieu d'évacuation des ordures ménagères

Le mode de gestion des ordures ménagères est ici défini comme les recours utilisés par les ménages pour évacuer de leurs logis les ordures qu'ils produisent. Le recours le plus observé dans le département est l'évacuation dans la nature. Ce mode d'évacuation est l'apanage de 61,54% des ménages.

On observe que 30,75% des ménages ont recours au camion de ramassage et aux charrettes pour évacuer leurs ordures vers les dépotoirs commis à cette tâche. Il est à observer que 4,07% des ménages incinèrent les ordures quand 1,27% les enfouissent. 2,36% des ménages n'ont pas précisé les moyens d'évacuation des déchets ménagers qu'ils produisent (tableau 10).

Au niveau des sous-préfectures, on observe que la majorité des ménages déverse les ordures ménagères dans la nature exception faite de la sous-préfecture d'Assinie-Mafia où 50,48% des ménages ont recours aux camions et charrettes pour évacuer leurs ordures vers les dépotoirs.

Tableau 10 : Répartition des ménages par sous-préfecture selon le mode d'évacuation des ordures ménagères 2014

Mode d'évacuation des ordures	Ramassage par camion	Charrette	Dans la nature	Ordures brûlées	Ordures enterrées	Autre	nombre de ménages
Adiaké	2383	399	4882	168	93	383	8 308
Assinie-Mafia	1 904	358	1 690	439	86	4	4 481
Etuéboué	0	0	3522	61	30	0	3 613
Total	4 287	757	10 094	668	209	387	16 402

Source : INS, RGPH, 2014

3.10. Des endroits non autorisés pour l'évacuation des eaux usées

L'analyse du tableau 11 ci-dessous nous donne d'observer que 79% des ménages n'utilisent pas un mode adéquat d'évacuation des eaux usées. Ces endroits que nous considérons comme non autorisés sont les ruelles, les caniveaux et la nature. Dans cette catégorie, le recours à la nature est la pratique la plus sollicitée, 63,83% des ménages sont concernés par cette pratique. Le déversement des eaux usées dans la rue arrive en seconde position avec 14,43% et est suivi par le recours aux caniveaux avec 0,5% des ménages.

Aucune sous-préfecture ne se démarque de cette situation. Dans la sous-préfecture d'Assinie-Mafia, c'est 65,32% des ménages qui n'utilisent pas un mode adéquat d'évacuation des eaux usées. A Adiaké et à Etuéboué, on note respectivement 80% et 93% des ménages n'utilisant pas un mode adéquat d'évacuation des eaux usées.

Une pratique plus soucieuse de l'environnement est observée, c'est celle qui appelle un recours aux fosses septique et au réseau d'égout pour l'évacuation des eaux usées. On a observé que 20,97% des ménages du département y ont recours.

3.11. Analyse des caractéristiques des lieux d'aisance

Les lieux d'aisance constituent un indice très important dans l'appréciation du bien-être des populations. Le tableau ci-dessous relatif aux caractéristiques du lieu d'aisance donne une idée sur les différents moyens de l'évacuation des déchets humains dans les logements.

Les résultats du RGPH 2014 indiquent que 35,77% des ménages du département ne disposent d'aucune installation sanitaire. Ils ont recours à la nature pour évacuer leurs excrétas. On observe que la nature constitue le lieu d'aisance de 23,92% des ménages d'Adiaké, de 37,97% de ceux d'Assinie-Mafia et de 60,33% des ménages d'Etuéboué.

Tableau 11 : Répartition des ménages par sous-préfecture selon le mode d'évacuation des eaux usées 2014

Mode d'évacuation des eaux usées	**Fosse septique**	**Réseau d'égouts**	**Dans la rue**	**Dans le caniveau**	**Dans la nature**	**Autre**	**Total**
Adiaké	1419	209	1745	60	4840	35	8308
Assinie-Mafia	1537	17	452	9	2458	8	4481
Etuéboué	258	0	171	12	3172	0	3613
Total	3 214	226	2 368	81	10 470	43	16 402

Source : RGPH, 2014

Les WC externes constituent le lieu d'aisance de 24,38% des ménages. Ce lieu d'aisance est utilisé par 26,11% des ménages d'Adiaké ; 29,73% de ceux d'Assinie-Mafia et 13,81% des ménages de la Sopim.

Les WC internes sont les lieux d'aisance de 12,57% des ménages du département. Ce mode d'évacuation des excrétas concerne 15,48% des ménages d'Adiaké, 11,36% de ceux d'Assinie-Mafia et 7,39% des ménages d'Etuéboué.

Les latrines situées à l'intérieur de la cour constitue le lieu d'évacuation des excrétas de 16,70% des ménages du département. On observe que ce mode d'évacuation des excrétas concerne 24,01% des ménages d'Adiaké, 11,09% de ceux d'Assinie-Mafia et 6,86% des ménages d'Etuéboué.

Il est à remarquer que 10,13% des ménages du département utilisent les latrines situées à l'extérieure de la cour. Ce mode d'évacuation des déchets humains concerne 9,64% des ménages d'Adiaké, 9,86% de ceux d'Assinie-Mafia et 11,60% des ménages d'Etuéboué. Il est à noter que 0,42% des ménages utilisent autre mode d'évacuation des excrétas. La majorité de ces ménages (98,57%) réside dans la sous-préfecture d'Adiaké.

Tableau 12 : Répartition des ménages selon les caractéristiques du lieu d'aisance

Caractéristique du lieu d'aisance	WC à l'intérieur	WC à l'extérieur	Latrine dans la cour	Latrine hors de la cour	Dans la nature	Autre	Total
Adiaké	1 286	2 169	1 995	801	1 988	69	8 308
Assinie-Mafia	509	1 332	497	442	1 700	1	4 481
Etuéboué	267	499	248	419	2 180	0	3 613
Total	2 062	4 000	2 740	1 662	5 868	70	16 402

Source : RGPH, 2014

3.12. Le téléphone portable, le bien d'équipement le plus présent dans les ménages

La possession d'un certain nombre d'équipements électroménagers tels que la télévision, la radio, le téléphone fixe et l'ordinateur constitue des indicateurs d'appréciation du niveau de vie des ménages.

L'analyse du tableau permet d'identifier six biens de types électroménagers et TIC utilisés par les ménages du département à savoir le poste téléviseur, le transistor radio, le téléphone fixe et le téléphone mobile, l'ordinateur et la connexion à internet. Les lignes qui suivent décrivent le taux de présence de ces différents équipements dans les ménages du département.

Le téléphone cellulaire est le bien d'équipement le plus présent dans les ménages. Seulement 12% des ménages n'en possèdent pas. Après le téléphone cellulaire, viennent le poste téléviseur et le transistor radio. Ils sont détenus chacun par 45 % des ménages du département. Après la télévision et la radio vient l'ordinateur avec un taux de présence dans les foyers de 3%. Cette faible présence de l'ordinateur dans les ménages se confirme avec le taux de navigation sur internet situé à 2%. On note que le téléphone fixe est faiblement présent dans les ménages. Il est utilisé par 1% des ménages du département.

L'analyse de la possession d'équipement électroménager par sous-préfecture nous donne de constater que les proportions observées au niveau départemental sont sensiblement les mêmes que celles observées au niveau des sous-préfectures. De façon générale, on observe que plus l'équipement se caractérise par un niveau de technologie évolué, moins il est présent dans les ménages et ce dans chaque sous-préfecture.

Tableau 13 : Répartition des ménages selon la possession d'équipement électroménager en 2014

équipement électroménager	Adiaké		Assinie-Mafia		Etuéboué		Total	
	effectif	(%)	effectif	(%)	effectif	(%)	effectif	(%)
Radio	3859	46	1719	38	1845	51	7423	45
Télévision	3908	47	2510	56	969	26,8	7387	45
Téléphone fixe	101	1,2	22	0,5	13	0,4	136	1
Téléphone mobile	7427	89,4	4027	89,9	3047	84,3	14501	88
Ordinateur	365	4,4	115	2,6	28	0,8	508	3
Connexion Internet	161	1,9	73	1,6	17	0,5	251	2

Source : RGPH, 2014

Conclusion

L'objectif de cette recherche était d'analyser les caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population du département d'Adiaké, espace ethnoculturel des Bétibé (Ehotilé).

Il ressort de l'analyse que la population du département demeure extrêmement jeune et est à dominance masculine. Plus de 40% de la population ont moins de 15 ans. La population se répartit entre les religions chrétienne (46,95%) et musulmane (36,47%). 46,5% n'ont jamais fréquenté l'école, la moitié des scolarisés n'ont que le niveau primaire. Les Bétibé (Ehotilés) sont mis en minorité sur leur espace de vie. Les non ivoiriens représentent 38,76% de la population. On enregistre 61,24% d'ivoiriens dont 65% d'Akan.

L'analyse a aussi révélé que 37% des actifs exercent dans le secteur primaire et 48,7% dans le secteur tertiaire dominé par les activités informelles. Le bois de chauffe est utilisé par deux tiers des ménages et 37,77% évacuent les excrétas dans la nature. Plus de 61,54% des ménages évacuent les ordures et les eaux usées dans la nature. 68,47% des ménages sont raccordés au réseau de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité. Le téléphone cellulaire est le bien d'équipement le plus présent dans les ménages (88% des ménages). Il est suivi du poste téléviseur et de la radio (45% chacun). La quasi-totalité des chefs de ménage (97%) ne disposent pas d'ordinateur et seulement 2% ont une connexion internet.

Face à ces caractéristiques sociodémographiques et économiques, les principaux défis à relever demeurent la dotation du pays Bétibé en équipement socio-collectif pour une population jeune à croissance continue, la gestion du foncier dans un environnement socio-économique dominé par l'agriculture et où les autochtones sont mis en minorité et la protection de l'environnement pour un développement durable viable.

Références bibliographiques

ASSEMIEN Amon, 2002, *Inventaire et cartographie dynamique des équipements et infrastructures dans la région du Sud Comoé*, Abidjan, université de Cocody, IGT.

BANQUE MONDIALE et OMS, 2016, *La couverture santé universelle en Afrique : un cadre pour l'action*, Washington, D.C.: World Bank.

BOSSON Eby, 2012, *contrastes de développement dans l'ancienne boucle du cacao en Côte d'Ivoire : cas des départements d'Adzopé et de Bongouanou*, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Thèse unique de doctorat, IGT.

CAPDEV, 2018, *Analyse des caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages squattant les terrains en construction dans les quartiers de la riviera palmeraie, 7eme, 8eme et 9eme tranche dans la commune de Cocody*, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, IGT.

ESSAN Kodia, 1986, *Activité économique et structuration de l'espace dans les sous-préfectures d'Aboisso et d'Adiaké*, Abidjan, université de Cocody, Thèse de doctorat de troisième cycle, IGT.

Institut National de la Statistique (INS) et ICF International, 2012, *Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples de Côte d'Ivoire 2011-2012*. Calverton, Maryland, USA.

MAFOU Kouassi Combo, 2012, *Mobilité de la force de travail étrangère dans le département d'Aboisso*, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Thèse unique de doctorat, IGT.

ZANOU Benjamin, N'CHO Sombo, YAPO Eugène 2001, *Migration et société en Côte d'Ivoire*, Abidjan, INS.